



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET ELECTIVE

LE SAMEDI 9 décembre 2023 à 11h00, UDA 9 rue clément 31500 Toulouse

SI LE QUORUM (*) N'EST PAS ATTEINT LE 9 DECEMBRE L'ASSEMBLEE AURA LIEU LE :

SAMEDI 16 décembre 2023

À 11H00 HEURES PRÉCISES

**Union des Arts
9 rue Clément
31500 Toulouse**

ORDRE DU JOUR :

- 1° Adoption du compte rendu de la dernière AG
- 2° Rapport annuel du Président
- 3° Rapport annuel du Trésorier
- 4° Questions diverses
- 5° Démission du comité directeur
- 6° Présentation des candidats **
- 7° Election du nouveau comité directeur

* Le quorum est composé de 25% des membres actifs de l'Association, âgés de 16 ans au moins le jour de l'assemblée et à jour de leurs cotisations (Article 10 des Statuts). Les électeurs sont les membres actifs ayant adhéré à l'Association depuis plus de 6 mois et à jour de leurs cotisations (Article 6 des Statuts).

** Les candidatures doivent parvenir à l'association huit jours au moins avant l'assemblée.

Toulouse **Balma Arts Martiaux**

Siège social : 17 av. des arènes 31130 Balma
Administration : Maison des Arts Martiaux
Chemin Cassaing 31500 Toulouse
Siret : 301 127 197 00020
APE : 9312Z



Association loi 1901 : W313008841
Agrément : 31 AS 115 - APS : 03196ET0211
☎ 05 61 23 27 81
✉ contact@toulouse-balma-am.fr
🌐 <https://www.toulouse-balma-am.fr>